

SOMMAIRE

| | | |
|--|-------|-----------|
| INTRODUCTION | _____ | 03 |
| APPARTENANCE | _____ | 05 |
| | | |
| PREMIÈRE PARTIE : LES RITUELS | _____ | 06 |
| Rituel I- Accueil matinal et prière | _____ | 07 |
| Rituel II- Arrivée en classe et sortie | _____ | 08 |
| Rituel III- Rencontre professeurs – parents | _____ | 09 |
| Rituel IV- Accueil d'un conférencier et sorties éducatives | _____ | 10 |
| Rituel V- Vie spirituelle | _____ | 10 |
| | | |
| DEUXIÈME PARTIE : LES CODES | _____ | 12 |
| Code I- Fonctionnement du collège | _____ | 13 |
| a- Circulation dans l'établissement | | |
| b- Absences – Retards | | |
| c- Récréations | | |
| | | |
| Code II- Tenue vestimentaire | _____ | 16 |
| Code III- Hygiène, santé, sécurité | _____ | 18 |
| Code IV- Matériel | _____ | 20 |
| Code V- Travail scolaire | _____ | 21 |
| Code VI- Charte de classe | _____ | 23 |
| Code VII- Sanctions | _____ | 25 |
| Code VIII- Evaluations (contrôles et examens) | _____ | 28 |

Code IX- Résultats _____ 29

FORMULE D'ENGAGEMENT _____ 30



INTRODUCTION

« La Boussole de notre École » est le document qui, définit l'ensemble des règles de vie de l'établissement, fixe les droits et les devoirs des apprenants et organise les relations au sein de la communauté éducative.

« Les gens ont des montres, rarement des boussoles... » Ce document est donc une boussole qui garde le cap vers cet invisible, la formation de l'apprenant qui est essentiel. Créer des liens, s'approprier et approprier les autres afin de mieux vivre-ensemble et devenir des citoyens sans frontières, « lumière du monde ».

La boussole garantit la marche sur le bon chemin, suivant des règles bien précises. Et, à l'école, les règles sont indispensables, car elles assurent le bon chemin, et permettent de rendre les apprenants disponibles à une transmission des savoirs qui se veut progressive, exhaustive et qui les préparent à devenir des citoyens.

La boussole guide vers les objectifs en créant un cadre favorable. Le but de ce document est de créer un cadre propice à l'épanouissement de l'apprenant et de donner vie à la mission éducative. Via « la Boussole de notre École », les acteurs éducatifs travaillent ensemble harmonieusement pour définir les conditions optimales de « l'apprendre- ensemble » (Mérieu, 2004).

A l'instar de la boussole qui fournit une direction du « Nord », ce document se veut donc un excellent levier qui permet d'ajuster, de manière créative et cohérente, les différents **RITUELS** et **CODES** éducatifs.

✧ « C'est une question de **discipline**, me disait plus tard le petit prince ». (Saint-Exupéry)

Que Jésus- le Petit-Prince divin accompagne de près notre démarche pédagogique, sous l'égide de Marie l'étoile de notre école, et oriente nos actions en vue de la Gloire de Dieu.



Voici mon secret.
Il est très simple:
on ne voit bien qu'avec le cœur.
L'essentiel est invisible pour les yeux.

APPARTENANCE

« Si tu *m'apprivoises*, nous aurons besoin l'un de l'autre.

Tu seras pour moi unique au monde, je serai pour toi unique au monde. »

Adhérer à l'École Notre-Dame Sahel-Alma, c'est appartenir à une Famille. La dimension familiale et sociale est omniprésente dans notre logique éducative. Au sein de notre école, via l'éducation, on insuffle à la famille, et par conséquent à la société, les valeurs de l'Évangile en formant des apprenants qui ont le sens de Dieu et qui sont capables de vivre leur foi en respectant celle des autres.

Fidèles à nos valeurs de référence, misant sur l'évolution de la personne humaine, nous formons des élèves fiers de leur appartenance à l'école et fiers d'être des citoyens libanais, « *sel de la terre et lumière du monde* » (Mt 5).

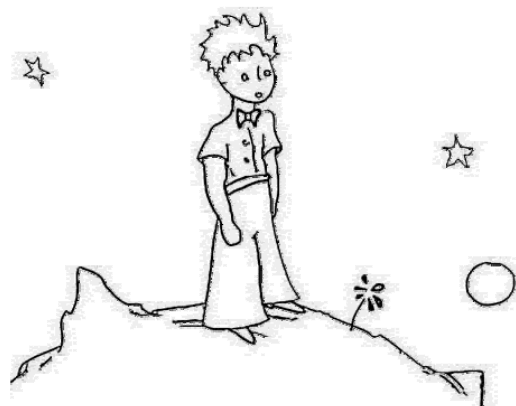
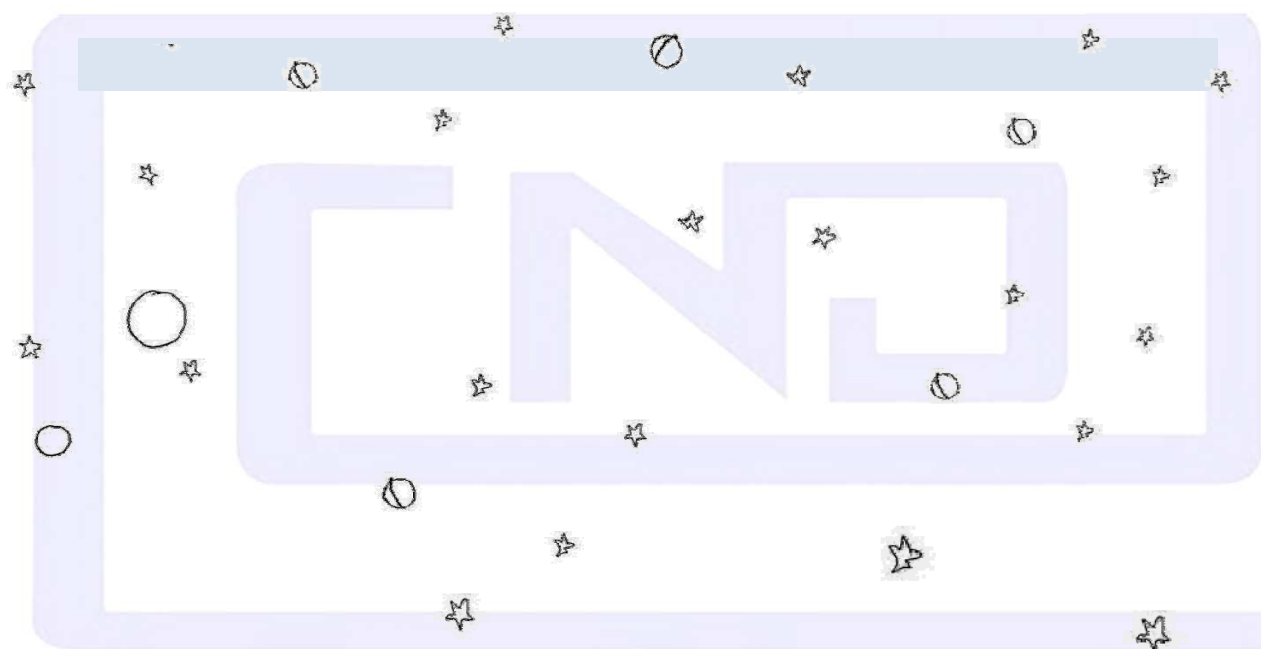
Notre tâche éducative est une Mission. Nous visons l'éducation intégrale et harmonieuse des jeunes en les préparant à la vie qui les attend dans le monde d'aujourd'hui, en alliant fidélité à la culture libanaise, à ses traditions, et ouverture aux autres cultures.

Les Paroles du Patriarche Elias Hoyek illuminent notre mission : « *Sachons que l'Education exige un travail silencieux et discret, le travail du semeur qui laboure, sème, compte sur Dieu et attend...* ».



PREMIERE PARTIE : LES RITUELS

« Il eût mieux valu revenir à la même heure... Mais si tu viens n'importe quand, je ne saurai jamais à quelle heure m'habiller le cœur... Il faut *des rites* ».





RITUEL I : ACCUEIL MATINAL ET PRIÈRE

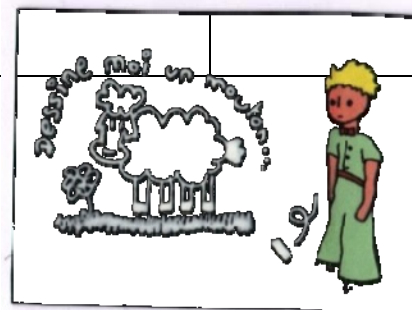
« Alors vous imaginez ma surprise, **au lever du jour**, quand une drôle de petite voix m'a réveillé. Elle disait: *S'il vous plaît...dessine-moi un mouton!* ».

Au lever du jour, à l'école Notre-Dame Sahel-Alma on ouvre nos portes à 7h15 pour un accueil vigilant et paisible. Tout apprenant est invité à :

- * Saluer et dire « bonjour » à tout le monde,
- * se mettre en rang calmement et se préparer pour le rituel du matin (prière et hymne national) afin de participer à la louange matinale du Seigneur, selon l'organisation suivante :

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|--|--|---|---|---|
| Lecture de l'évangile | Hymne national | Prière pour la sainte Vierge | Prière selon la spiritualité du Patriarche Elias Hoyek | Intentions pour le monde |
| « Ta parole est une lampe à mes pieds, et une lumière sur mon sentier » (Ps119) | « Son aspect est comme le Liban, Distingué comme les cèdres ». (Ct5) | « Marie gardait toutes ces choses, et les repassait dans son cœur » (Lc2) | « Mon Dieu, faites que je vive et meure dans l'accomplissement de Votre bon plaisir » | « Les mains ouvertes devant toi Seigneur pour t'offrir le monde ! » |

- * défiler paisiblement en classe



RITUEL II: ARRIVÉE EN CLASSE ET SORTIE

« J'ai des *amis* à découvrir et beaucoup de *choses* à connaître »

A-Arrivée en classe

Après l'accueil du matin, les apprenants défilent vers leurs classes, endroit de vie et d'apprentissage.

La ponctualité de tous est indispensable au bon déroulement des cours.

B- Sortie

En quittant les salles de classes les apprenants sont censés :

- * Ranger leurs affaires.
- * Ranger leurs pupitres.
- * Sortir en respectant le système de circulation.

Après la sortie, les salles de classes ne sont plus accessibles. Tout objet oublié sera récupéré le lendemain matin. L'apprenant doit commencer à assumer ses responsabilités.



RITUEL III: RENCONTRE PROFESSEURS – PARENTS

« *Les enfants doivent être indulgents envers les **grandes personnes**.* »

Plusieurs rencontres sont programmées durant l'année scolaire entre les acteurs éducatifs à l'école et les parents :

- * Une réunion d'informations générales où la responsable du cycle et les institutrices présentent les acteurs éducatifs ainsi que le règlement de l'école, est organisée au début de chaque année scolaire.
- * Une réunion pédagogique parents/enseignants se fait au début de chaque année scolaire pour présenter les enseignants de classe et les modalités de travail.
- * Des rencontres individuelles parents/enseignants se font sur rendez-vous, pour des entretiens individuels à la demande des enseignants ou des parents.
- * Des réunions pédagogiques parents/enseignants se font au cours de l'année scolaire pour la discussion du rendement des apprenants.
- * Des invitations à des occasions différentes seront envoyées aux parents des apprenants tout au long de l'année.
- * Des circulaires peuvent servir de lien entre l'école et les parents. Elles contiendront des informations concernant des sorties, des activités qui se font en classe ou des directives hygiéniques ou sanitaires, des remarques individuelles...

Le chef d'établissement et les responsables des cycles se tiennent à la disposition des parents, sur rendez-vous.

RITUEL IV : ACCUEIL D'UN CONFÉRENCIER ET SORTIES ÉDUCATIVES

« C'est une chose trop oubliée, dit le renard. Ça signifie "créer des liens"... »

A - Accueil d'un conférencier

Notre invité est une personne ressource. Écouter attentivement son intervention et ses propos, lors d'une conférence bien organisée est une source d'enrichissement pour nous. Pour cela nous sommes invités à :

- * Accueillir le visiteur cordialement (se lever en preuve de courtoisie).
- * S'écouter les uns les autres et communiquer avec respect.
- * Bien organiser l'entretien dans le but de profiter au maximum de la richesse des connaissances et de l'expérience du visiteur.

B- Sorties éducatives

La direction organise des sorties éducatives en vue de faire découvrir aux apprenants le monde réel et de leur permettre de vivre de nouvelles expériences.

Pour chaque sortie la direction informe les parents à travers une circulaire, et s'engage à assurer sécurité et conditions favorables.



RITUEL V- VIE SPIRITUELLE

« *Ma maison cachait un **secret** au fond de son **cœur** »* »

« *Là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur* » (Mt 6, 21). Au sein de notre « maison » à l'école Notre-Dame Sahel-Alma, nous œuvrons à la formation du disciple du Christ.

- * Les prières du matin inaugurent nos journées.
- * Les messes régulières nous sanctifient par la présence vivifiante du Christ.
- * Les rencontres catéchétiques éveillent en nous la Foi du Christ.
- * Les fêtes spirituelles chrétiennes sont célébrées fréquemment afin de chercher Dieu en nous.

« *Si le Seigneur*

ne bâtit la Maison,

les bâtisseurs

travaillent en Vain »

(Ps126)



DEUXIEME PARTIE : LES CODES

« L'autorité repose d'abord sur la raison.
J'ai le droit d'exiger l'obéissance parce
que mes *ordres sont raisonnables.* »



CODE I- FONCTIONNEMENT DU COLLÈGE

« Quand le mystère est trop impressionnant on n'ose pas *désobéir* ».

A-Circulation dans l'établissement

Nous sommes nombreux à circuler dans les locaux. Nous insisterons donc pour que soient respectées les règles établies pour les entrées, les sorties et les déplacements dans l'établissement.

Pendant les récréations, les apprenants doivent être sur la cour et ne pas stationner dans les classes ou les couloirs.

Dans le cas d'un travail de recherche encadré, une autorisation de la responsable du cycle est nécessaire.

Sur les escaliers, les apprenants défilent doucement et calmement.

B- Arrivée et sortie

Afin d'assurer au mieux l'accueil et la sécurité des enfants, il est indispensable de respecter les consignes des horaires suivants.

- * Arrivée le matin entre 7h15 et 7h40
- * Les apprenants déposent leurs cartables dans leurs classes.
- * Accueil dans la cour du primaire 1.
- * Sonnerie à 7h40.
- * Prière du matin.
- * La journée est répartie en 7 périodes séparées par 2 récréations à 10h15 et 12h20.
- * La sortie des autocaristes a lieu à 14h25.
- * La sortie des autres apprenants a lieu à 14h25, ils sont récupérés par leurs parents au portail du préscolaire.

- * Les apprenants qui vont avec leurs parents sont réunis, les EB1 dans une classe et les EB2-EB3 dans la salle de rythmique en présence d'une institutrice.
- * Au cas où l'enfant qui part d'habitude en autocar, doit partir avec ses parents ou avec une autre personne, il faudrait avertir la direction du cycle ou avoir une autorisation écrite et signée par les parents.
- * La sortie se déroule de 14h20 à 14h50 au maximum. Les enfants sont récupérés avant 14h50 sinon ils seront déposés à la réception.

C- Absences et Retards

L'apprenant qui arrive en retard est sujet de perturbation et provoque l'interruption du cours. Il rate également une partie de l'explication. Pour cela, les élèves doivent se conformer à l'horaire adapté ci-dessus.

- * Toute absence doit être justifiée par un appel téléphonique.
- * Une absence prolongée (au-delà de 3 jours) doit être justifiée par un rapport médical.
- * En cas d'absence prolongée non justifiée la direction appelle pour demander des nouvelles de l'enfant.
- * Les visites du médecin sont interdites pendant l'horaire scolaire.
- * Pour des absences prévisibles (voyage...), il faudrait avoir une autorisation préalable.
- * L'agenda sera prêt avec ce qui a été fait au cours de la journée.
- * En cas d'absence prolongée, les parents coopèrent avec les enseignants pour récupérer ce qui a été raté.

D- Récréations

Les apprenants ont droit à deux récréations par jour. Les récréations se déroulent dans la cour du cycle. Ils sont surveillés durant les deux récréations.

Durant les récréations :

- Les récréations se déroulent sur la terrasse au soleil quand il fait beau, sous la tente et dans le hall les jours de pluie.
- Ils sont surveillés aux 2 récréations par la responsable du cycle et 2 surveillantes.
- Une charte de vie s'impose pour éviter les conflits.
- Manger d'abord, ensuite jouer.
- Ne pas mettre sa tartine à la poubelle.
- Manger la tartine que maman a préparée.
- S'adresser à la surveillante en cas de besoin.
- Suivre les directives de la surveillante.
- Ne pas passer en classe à la récréation, les classes seront fermées à clé.
- Les apprenants ont le droit d'acheter à manger et cela le lundi, le mercredi et le vendredi du kiosque de l'école.
- Les apprenants de chaque classe peuvent une fois la semaine acheter des friandises ou en amener de la maison, suivant un roulement bien précis.

CODE II- TENUE VESTIMENTAIRE

« *La fleur n'en finissait pas de se préparer à être belle, à l'abri de sa chambre verte. Elle choisissait avec soin ses couleurs. Elle s'habillait lentement,...* »

La tenue marque l'appartenance à notre école et valorise le bien-être. Pour cela le port du costume est obligatoire.

- * L'uniforme de l'école élémentaire doit être toujours porté dans un état propre et présentable et la tenue de sport est réservée aux jours où l'apprenant a un cours d'EPS.

Garçons

En hiver : pantalon bleu marine – chemise bleue à carreaux - pull ou sweater bleu marine - anorak de n'importe quelle couleur (pas de couleur frappante).

Au printemps : pantalon bleu marine avec chemise ou polo bleu. Chaussures noires ou bleu marine.

Filles

En hiver : pantalon bleu marine - chemise jaune - pull ou sweater bleu marine - anorak de n'importe quelle couleur (pas de couleur frappante).

Au printemps : jupe de l'école - chemise ou polo jaune- des collants ou chaussettes blanches, bleu marine ou jaunes. Chaussures noires ou bleu marine.

- Les jours de sport : survêtement de l'école ou short bleu marine et T-shirt de l'école avec des espadrilles de couleur non frappante.
- Les jours où il fait très chaud il est interdit de jouer au soleil sans casquette.

- Tout vêtement doit être marqué au nom de l'apprenant.
- Casquette, bonnet, gants sont strictement interdits à l'intérieur de la classe.



CODE III- HYGIENE, SANTÉ, SECURITÉ

« C'est *le temps* que tu as perdu pour ta rose qui fait *ta rose si importante.* »

A-Hygiène

L'hygiène individuelle est une marque de respect de soi et des autres. Les mesures hygiéniques (Lavage des mains, apparence propre, propreté des locaux...) doivent être appliquées au quotidien, par les apprenants et tous les adultes intervenant à l'école, dans tous les locaux et les espaces de vie à l'école.

La propreté individuelle et personnelle est exigée.

B-Santé

Chaque apprenant a un dossier médical.

- Un enfant malade ne doit pas être envoyé à l'école.
- Au cas où il a un examen, il pourra le faire ultérieurement.
- Si un enfant tombe malade à l'école, il faut premièrement avertir la responsable, deuxièmement voir l'infirmière, troisièmement contacter les parents.
- Dans les cas urgents de maladie, administrer une cuillerée de Panadol ou donner un thé en attendant l'arrivée des parents.
- Au cas où un enfant est sous traitement, il doit amener ses médicaments avec lui avec une petite note de la part des parents.
- Les parents sont tenus de signaler à la responsable du cycle si leur enfant a une allergie ou une maladie chronique quelconque.

Pour la gestion des déchets les apprenants sont censés trier les déchets.

C- Sécurité

La sécurité est un élément primordial pour le bien-être des apprenants. La direction adapte un système d'identification et d'atténuation des risques.

- L'apprenant est responsable de ses objets personnels.
- Aucun apprenant n'a le droit de quitter l'école durant l'horaire scolaire sans l'autorisation du chef d'établissement.
- Aucune personne étrangère au collège n'y a accès sans autorisation du chef de l'établissement.



CODE IV- MATERIELS

*« Et moi je possède les étoiles,
puisque jamais personne avant moi n'a songé à les posséder».*

L'établissement s'engage à mettre à la disposition des apprenants des locaux et du matériel propre et en bon état, en contrepartie il leur est demandé de préserver les installations et le matériel (pédagogique et informatique) mis à la disposition de tous. Toute dégradation exige une réparation, qui pourrait être financière, de la part du contrevenant.

De même, il est demandé, aux apprenants, dans un souci d'économie et d'écologie de lutter contre toute forme de gaspillage (lumière, eau...)

L'utilisation des outils individuels de travail (livres, cahiers, trousse complète...) permet à l'apprenant de jouir d'une autonomie dans son travail et empêche la dissipation inévitable quand il s'agit d'emprunt.

- L'apprenant doit respecter le matériel, le mobilier et les locaux.
- Un soin particulier doit être porté aux livres et cahiers à l'école et à la maison.
- Chaque Jeudi les apprenants ont le droit d'apporter de la maison des jouets et des jeux pour les partager ensemble (poupée - jeux éducatifs...).
- Par mesure de sécurité, il est strictement interdit d'apporter :
 - * Des objets dangereux (couteau, briquet,...)
 - * Des objets de valeur (bijoux, jeux électroniques,...)

N.B : En cas de perte ou de vol, la responsabilité de l'école ne peut être engagée.

CODE V- TRAVAIL SCOLAIRE

« *Il faut exiger de chacun ce que **chacun peut donner**, reprit le roi.
L'autorité repose d'abord sur la raison* ».

A- Le travail en classe

L'école a opté pour un système de contrôle continu pour favoriser l'assiduité au travail, la production personnelle, la créativité, la recherche, la lecture personnelle et dirigée ainsi que les activités de découverte.

Dans un esprit de collaboration avec les parents, l'école leur signale les progrès de leur enfant pour l'encourager, ou ses difficultés scolaires pour y remédier.

Un apprenant tire tout le profit possible de sa classe dans la mesure où il travaille au jour le jour, par lui-même et se sent capable de progrès. C'est pourquoi les leçons particulières ne sont tolérées qu'avec l'accord du responsable du cycle, pour un temps limité et pour des raisons précises.

Les devoirs et les leçons ont pour but de fixer les connaissances apprises en classe. Tout manquement à l'exécution des tâches scolaires entraîne des lacunes dont le cumul mène inévitablement à l'échec.

B- Les devoirs à la maison

Les devoirs à la maison sont donnés pour une consolidation des acquisitions des apprenants.

En EB3, 20 min pour chaque discipline selon l'horaire.

En EB2, la durée journalière des études ne devrait pas dépasser en moyenne 60 min et cela est réparti comme suit selon le jour et l'horaire :

- 15 min pour une lecture en Français
- 15 min pour une lecture en Arabe
- 15 min de Mathématique
- 15 min pour un travail écrit.
- 15 min pour la géographie (le jour où la maîtresse a expliqué la leçon)

En EB1, la durée est de 45 min :

- 15 min pour une lecture en Français
 - 15 min pour une lecture en Arabe
 - 15 min pour un travail écrit.
- Les parents ont à s'assurer que le travail de l'enfant est fait.
 - Une éducation à l'autonomie à ce niveau est à favoriser.
 - Les devoirs doivent être bien présentés et à temps.
 - L'après-midi du mercredi et les veilles des fêtes, pas d'étude.
 - Une coordination sera faite entre les enseignants pour l'application.
 - Chaque enseignant se chargera de vérifier l'agenda.

CODE VI- CHARTE DE CLASSE

« Je crois qu'il profita, pour son évasion, d'une migration d'oiseaux sauvages.

Au matin ... il mit sa planète bien en ordre»

| DROITS | DEVOIRS | CONSEQUENCES |
|---|---|--|
| MOI | | |
| J'ai le droit... | Alors je dois... | Si je ne respecte pas les règles... |
| ☺ à une éducation et à une instruction | ☺ travailler à l'école ☺ respecter les horaires ☺ faire un travail propre et soigné | ☹ je rattraperai le travail qui n'a pas été fait ☹ mes parents seront informés ☹ j'aurai un travail supplémentaire ☹ je serai privé de certaines activités de la classe |
| ☺ de travailler dans de bonnes conditions | ☺ circuler calmement ☺ respecter les affaires des autres ☺ écouter les autres ☺ travailler en silence ☺ être honnête (ne pas tricher) | ☹ Je risquerai d'être privé d'une activité scolaire ☹ Je risquerai d'être exclu d'un travail de groupe ☹ Je risquerai d'être exclu d'un concours scolaire |
| MOI, LA CLASSE, LES AUTRES | | |
| ☺ à une aide particulière si j'ai des difficultés ☺ de parler à quelqu'un en cas de soucis ☺ de faire des erreurs | ☺ demander si je n'ai pas compris ☺ aider les autres ☺ respecter ceux qui ont des difficultés ☺ profiter de mes erreurs pour progresser | ☹ je serai exclu du groupe |
| ☺ au respect ☺ d'être différent ☺ à la parole ☺ d'avoir des copains | ☺ respecter les autres ☺ parler poliment ☺ éviter les mots et les gestes grossiers ☺ éviter de blesser les autres ☺ respecter tout le personnel | ☹ je présenterai mes excuses ☹ j'aurai un travail supplémentaire ☹ j'explique la notion qu'il n'a |

| | | |
|--|--|--|
| | (femmes de service...) ☺ saluer les personnes rencontrées ☺ éviter d'écrire sur les pupitres, les murs... | pas comprise à celui dont je me suis moqué |
| ☺ à une certaine autonomie | ☺ prendre de l'avance dans les devoirs | ☹ mes parents seront informés ☹ je ferai signer le carnet des devoirs au maître |
| ☺ à des activités sportives et culturelles ☺ à un accès aux ordinateurs | ☺ être propre ☺ respecter le matériel et les horaires | ☹ je serai privé de l'activité ☹ je rembourserai le prix du matériel endommagé |
| ☺ d'être malade | ☺ avertir l'enseignant ☺ me renseigner sur le travail à rattraper et à faire | ☹ je serai responsable du manque de travail |
| ☺ de jouer dans la cour pendant les récréations | ☺ jouer à l'endroit indiqué par les surveillants. ☺ régler les conflits en évitant la violence ☺ me mettre en rang, ne pas bousculer ni crier et montrer l'exemple aux petits. | ☹ je présenterai des excuses ☹ je serai privé d'une partie de la récréation. |

Dans notre établissement scolaire les règles de vie sont clairement établies ce qui garantit un travail réussi.

CODE VII- SANCTIONS

« Et en effet, sur la planète du petit prince, il y avait comme sur toutes les planètes, de *bonnes* herbes et de *mauvaises* herbes. »

Tout apprenant a le droit de faire entendre ses raisons ou arguments.

En principe de l'individualisation, les sanctions sont étudiées d'une manière individuelle, et ne peuvent en aucun cas être collectives !

Toute infraction entraînera une conséquence punitive.

Le système de sanctions est construit à base de degrés ascendants en premier, en fonction du cycle puis en fonction de la gravité et de la fréquence de l'infraction.

Tout livre de la médiathèque endommagé doit être remplacé par un autre ou remboursé.

Classes EB1

A- Retard matinal

1. 1^{er} avertissement oral
2. 2^{ème} avertissement oral
3. 3^{ème} avertissement oral
4. Contacter les parents
5. Note aux parents sur l'agenda
6. Entrée inaccessible sans permission
7. Un travail supplémentaire à la maison
8. Priver l'élève de la première période
9. Envoyer l'élève chez la responsable du cycle
10. Envoyer l'élève chez la directrice

B- Tenue Vestimentaire

1. Avertissement oral
2. Écrire le nom en vert (C.D.R.)
3. Écrire le nom en rouge (C.D.R.)
4. Écrire et retenir 3 fois le code
5. Note aux parents
6. Convoquer les parents
7. Retenue après la classe
8. Envoyer l'apprenant chez la directrice

C- Affaires oubliées

1. 😐 (visage neutre sur l'agenda)
2. 😡 (visage fâché)
3. 😠 (visage en colère)
4. Note aux parents
5. Écrire 3 fois le code et le retenir
6. Convoquer les parents
7. Envoyer après les parents
8. Retenue
9. Envoyer l'apprenant chez la directrice

D- Paresse

1. Point noir
2. Point noir
3. Point noir
4. Point noir
5. Point noir
6. Réunion avec les parents
7. Travail supplémentaire

8. Retenue
9. Envoyer l'élève chez la responsable du cycle
10. Envoyer l'élève chez la directrice

E- Indiscipline en classe

1. Cachet indiscipline
2. Cachet indiscipline
3. Cachet indiscipline
4. Compenser par un travail écrit
5. Écrire 3 fois le code donné par la maîtresse et le retenir
6. Réunion avec les parents
7. Envoyer l'élève chez la responsable du cycle
8. Retenue
9. Envoyer l'apprenant chez la directrice

F- Respect du matériel

1. Note officielle envoyée aux parents
2. Payer
3. Envoyer l'apprenant chez la directrice

G- Tricherie

Orale (aux deux élèves)

1. Avertissement oral
2. Supprimer un point
3. Supprimer deux points

Ecrite (+ preuve)

1. L'apprenant ne continue pas l'examen + (diviser la note en deux)
2. L'examen est noté zéro + les parents sont avertis

Classes EB2-EB3

A- Retard matinal

1. Avertissement oral
2. Avertissement oral
3. Avertissement oral
4. Écrire le nom en vert (C.D.R)
5. Écrire le nom en rouge (C.D.R)
6. Entrée interdite sans permission
7. Note aux parents sur l'agenda
8. Contacter les parents
9. Pas d'accès pour l'apprenant à la 1^{ère} période
10. Envoyer l'élève chez la directrice

B- Tenue Vestimentaire

1. Avertissement oral
2. Avertissement oral
3. Écrire le nom en vert (C.D.R.)
4. Écrire le nom en noir (C.D.R.)
5. Écrire le nom en rouge (C.D.R.)
6. Écrire 3 fois le code
7. Note aux parents sur l'agenda
8. Convoquer les parents pour chercher les tenues
9. Retenue après la classe
10. Envoyer l'apprenant chez la directrice

C- Affaires oubliées

1. Avertissement oral
2. Avertissement oral

3. Avertissement oral
4. Écrire le nom en vert (C.D.R.)
5. Écrire le nom en rouge (C.D.R.)
6. Note aux parents sur l'agenda
7. Écrire 3 fois le code
8. Convoquer les parents
9. Retenue après la classe
10. Envoyer l'élève chez la directrice

D- Paresse

1. Avertissement oral
2. Avertissement oral
3. Écrire le nom en vert (C.D.R.)
4. Écrire le nom en rouge (C.D.R.)
5. Travail supplémentaire à faire à la maison
6. Écrire 3 fois le code
7. Priver d'une activité en classe
8. Convoquer les parents
9. Retenue après la classe
10. Envoyer l'élève chez la directrice

E- Indiscipline en classe

1. Avertissement oral
2. Avertissement oral
3. Avertissement oral
4. Écrire le nom en vert (C.D.R.)
5. Écrire le nom en rouge (C.D.R.)
6. Compenser par une action sociale
7. Écrire 3 fois le code

8. Convoquer les parents
9. Retenue
10. Envoyer l'élève chez la directrice

F- Respect du matériel

1. Note officielle envoyée aux parents
2. Payer
3. Envoyer l'élève chez la directrice

G- Tricherie

Orale

1. Avertissement oral
2. Avertissement oral
3. Supprimer un point
4. Supprimer deux points

Ecrite

1. Avertissement oral
2. Avertissement oral
3. Supprimer un point
4. L'élève ne continue pas l'examen + avertir les parents

Classes EB1-EB2-EB3

H- Indiscipline dans la cour

1. Carton jaune
2. Carton orange
3. Carton rouge
4. Retrancher des notes de la vie scolaire
5. Retenue après la classe

I- Indiscipline dans les escaliers et les couloirs

1. Avertissement oral
2. Avertissement oral
3. Avertissement oral
4. Avertissement oral
5. S'isoler sur le banc pour 5 min
6. S'isoler sur le banc pour 10 min
7. S'isoler sur le banc toute la récréation
8. Priver d'achat de friandises pour une semaine
9. Priver d'achat de friandises pour deux semaines
10. Priver de jeux éducatifs
11. Carton jaune
12. Carton orange
13. Carton rouge
14. Retrancher 2 points de la vie scolaire
15. Retrancher 5 points de la vie scolaire
16. Convoquer les parents
17. Retenue après la classe
18. Envoyer chez la directrice

Tout apprenant a le droit d'être félicité pour toute attitude positive (encouragement, compliments,...)

CODE VIII- EVALUATIONS (CONTROLES ET EXAMENS)

*« Les grandes personnes ne comprennent jamais rien toutes seules, et c'est fatigant, pour les enfants, de **toujours** et **toujours** leur donner des **explications** ».*

Les contrôles représentent tant pour l'éducateur que pour l'apprenant une évaluation importante des acquis indispensables au parcours scolaire de l'élève.

- Durant l'année scolaire les apprenants de EB1 reçoivent 3 carnets de compétences. Ils sont remis directement aux parents à la fin de chaque trimestre. Ils seront signés par les parents et rendus.
- Ceux de EB2 et de EB3 reçoivent 4 bulletins de notes suivant des compétences bien déterminées (3 contrôles et 1 examen de fin d'année) ; ils seront remis aux apprenants. Ils seront signés par les parents et ils en envoient le coupon.
- Les bulletins des enfants à problème seront retenus par la responsable.

Lors d'un contrôle ou d'un examen des directives sont nécessaires pour la crédibilité du travail :

- Le silence total est obligatoire durant l'examen / faire un signe avec la main en cas de besoin.
- Respecter les points suivants : Les compositions, les feuilles blanches et les feuilles de brouillon seront fournies par le professeur.
- Pas d'emprunt : s'équiper de tout le matériel nécessaire.
- Interdit de poser des questions.
- Interdit de communiquer avec les autres durant l'examen (ni verbalement, ni par écrit, ni par signes).
- Remettre les compositions à la fin de la durée prévue pour l'examen.
- En cas d'absence, l'apprenant refait son test.

CODE IX- RESULTATS

« *Il faut exiger de chacun ce que chacun peut donner* ».

À l'occasion des remises de notes et à chaque fois que cela est utile, les professeurs d'une même classe se réunissent en conseil de classe dirigé par la personne responsable.

*Ce conseil étudie les questions pédagogiques et disciplinaires concernant la vie de classe, notamment le travail de chaque élève, afin de mieux le guider dans son activité d'apprentissage et dans son orientation. De même, il étudie les résultats scolaires en considérant l'évolution de chacun, son progrès ou sa régression.

*Les bons résultats ou le bon esprit peuvent être récompensés par des félicitations ou des éloges, les mauvais résultats ou l'indiscipline sanctionnés par des blâmes ou des avertissements.

a- De la maternelle à la onzième

L'acquis de l'apprenant est évalué et apprécié à partir du travail quotidien.

Une évaluation à caractère plus synthétique est prévue à la fin de chaque trimestre, afin de rendre compte du degré de réalisation des objectifs requis ainsi que de la maîtrise des compétences exigées. Un Bulletin d'appréciations est envoyé aux parents à la fin de chaque trimestre.

b-De la dixième à la 7^e

La maîtrise des compétences est évaluée à partir des travaux formatifs répartis le long des séquences d'apprentissage, visant des items prévus dans la programmation annuelle de la classe. Les

appréciations portées sur les fiches de travail informent régulièrement les parents des acquis ou des difficultés de leur enfant.

En fin de chaque séquence, des évaluations sommatives permettent d'établir des bilans qui sont communiqués aux parents par un bulletin de notes, trois fois l'année, la moyenne générale de chaque contrôle est calculée à partir des notes des évaluations sommatives et des différents travaux formatifs réalisés durant la durée de la séquence comme indiqué ci-dessous :

65 % évaluations formatives

35 % évaluations sommatives

Et en fin d'année un bulletin contenant le résultat de l'examen final est remis aux parents.

FORMULES D'ENGAGEMENT

"Et c'est ainsi que je fis la connaissance du petit prince. "

Je, soussigné(e),apprenant en classe de
..... atteste avoir lu et approuvé le règlement intérieur.

Date:

Signature: